Insee Analyses
Occitanie

N° 40
Mars 2017

L'Occitanie au regard des autres régions métropolitaines : dynamisme, précarité et contrastes

Attractive sur le plan résidentiel, l'Occitanie est la 2e région métropolitaine pour le taux de croissance démographique, derrière la Corse. C'est aussi le cas pour la création d'emplois : entre 2008 et 2013, la région bénéficie d'une véritable dynamique économique, qui s'avère néanmoins insuffisante pour faire face à la hausse de la population active. Avec le 2e taux de chômage le plus élevé, l'Occitanie est marquée par la pauvreté et la précarité. La région se distingue aussi par l'un des taux d'emplois productifs les plus faibles de métropole. Toutefois, l'Occitanie est à la pointe en matière de recherche et développement, seule région de France à atteindre l'objectif Europe 2020. L'aire urbaine de Toulouse joue un rôle majeur dans ce développement économique, en regroupant près de la moitié des cadres de la région qui occupent des fonctions métropolitaines. L'Occitanie est l'une des régions présentant les plus forts contrastes entre ses territoires.

Noémie Montcoudiol, Insee

La loi portant sur la Nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi NOTRe) promulguée en août 2015 a bouleversé le paysage régional de la France. Le 1er janvier 2016, le nombre de régions métropolitaines est ainsi passé de 22 à 13. L'Occitanie n'est pas la simple juxtaposition des anciens territoires : elle constitue un ensemble de 13 départements et occupe une place nouvelle dans la hiérarchie des régions françaises. Ce positionnement, analysé ici à l'aune de ses caractéristiques économiques et sociodémographiques, oblige à porter un regard nouveau qui permet de mieux comprendre les spécificités de cette région au regard des autres *(figure 1)*.

Une croissance démographique forte tirée par l'attractivité résidentielle

Avec 5 731 000 habitants en 2014, l'Occitanie est la 5e région de métropole. Mais elle pourrait devancer les Hauts-de-France et la Nouvelle-Aquitaine d'ici 2022,

1 Une région bien placée en termes de dynamisme

Positionnement de l'Occitanie au regard des 13 régions de métropole

Indicateur	Valeur	Rang (sur 13 régions)
Densité de population (hab/km²)	79	9e
Population 2014	5 730 753	5e
Évolution annuelle moyenne de la population entre 2008 et 2014 (en %)	0,9	2e
Part des moins de 20 ans en 2013 (en %)	22,9	10e
Part des 65 ans ou plus en 2013 (en %)	20,4	4e
Emploi total en 2013 (en milliers)	2 167	4e
Évolution annuelle moyenne de l'emploi total entre 2008 et 2013 (en %)	0,7	2e
Nombre d'emplois productifs pour 100 habitants	12,0	11e
Part d'emplois touristiques (en %)	4,4	3e
PIB en valeur en 2013 (en millions d'€)	152 472	4e
Évolution annuelle moyenne du PIB en valeur entre 2008 et 2013 (en %)	1,6	3e
Part du PIB consacré à la R&D en 2014 (en %)	3,6	1er
Taux de pauvreté en 2013 (en %)	17,0	4e
Taux de chômage annuel moyen en 2015 (en %)	12,1	2e
Inégalités de niveaux de vie (rapport interdécile*)	3,5	4e

* cf définitions
Sources : Insee, recensements de la population, taux de chômage localisés, Dads ; Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Filosofi ; Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ; Acoss

Insee

si le rythme de croissance de la population perdurait. La région est la 2e de métropole par son dynamisme démographique (+ 0,9 % en moyenne par an entre 2009 et 2014), après la Corse. Chaque année, la population augmente de 51 400 habitants, soit l'équivalent d'une ville comme Narbonne.

Ce dynamisme démographique s'explique principalement par l'attractivité résidentielle : les arrivées dans la région sont plus nombreuses que les départs. L'excédent migratoire contribue à hauteur de 0,76 % par an à l'accroissement de la population, l'excédent naturel à hauteur de 0,17 %. Le solde migratoire occitan est le plus élevé des 13 régions métropolitaines.

L'Occitanie est attractive pour l'ensemble des classes d'âge. La région est celle qui attire le plus grand nombre de jeunes (moins de 20 ans) et de seniors (65 ans ou plus). Avec 15 150 retraités arrivés dans la région durant l'année 2012, c'est la région de métropole la plus attractive dans l'absolu, mais la 5e seulement au regard de la part des retraités dans l'ensemble des nouveaux arrivants *(figure 2)*.

Forte de plusieurs pôles universitaires, dont deux d'envergure nationale, l'Occitanie est l'une des régions qui attirent le plus d'étudiants, derrière l'Île-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes. C'est même la 1ère pour l'excédent migratoire d'étudiants (+ 3 950), devant l'Île-de-France (+ 3 350).

Près de 16 % des nouveaux arrivants se déclarent chômeurs en 2013. C'est le plus fort taux des 13 régions. Parallèlement, la part des nouveaux arrivants qui ont un emploi (36 %) est la plus faible de métropole. Néanmoins, la région est la 3e de métropole en nombre absolu d'arrivées d'actifs en emploi et le solde est positif. Les arrivées de cadres dans la région sont également plus nombreuses que les départs (2e rang).

Une croissance économique forte mais insuffisante

L'Occitanie connaît depuis plus de 20 ans une véritable dynamique économique, bien plus forte que celle de la France métropolitaine. Entre 2008 et 2013, le PIB occitan progresse de 1,6 % par an, contre 1,2 % en métropole et 1,0 % en province. Cette croissance économique situe l'Occitanie au 3e rang des 13 régions, après la Corse et Paca *(figure 1)*. En conséquence, le poids économique de la région se renforce, passant du 7e rang en 1990 pour le PIB en valeur, au 4e en 2013 avec 152 milliards d'euros.

Le dynamisme de l'économie se mesure aussi par la création d'emplois : depuis 2008, l'emploi total augmente de 0,7 % par an dans la région, contre 0,1 % en moyenne en métropole. L'Occitanie est la région qui crée le plus gros volume d'emplois entre 2008 et 2013.

2 De nombreux seniors parmi les nouveaux arrivants

Profil des nouveaux arrivants durant l'année 2012 en Occitanie (en % des nouveaux arrivants)

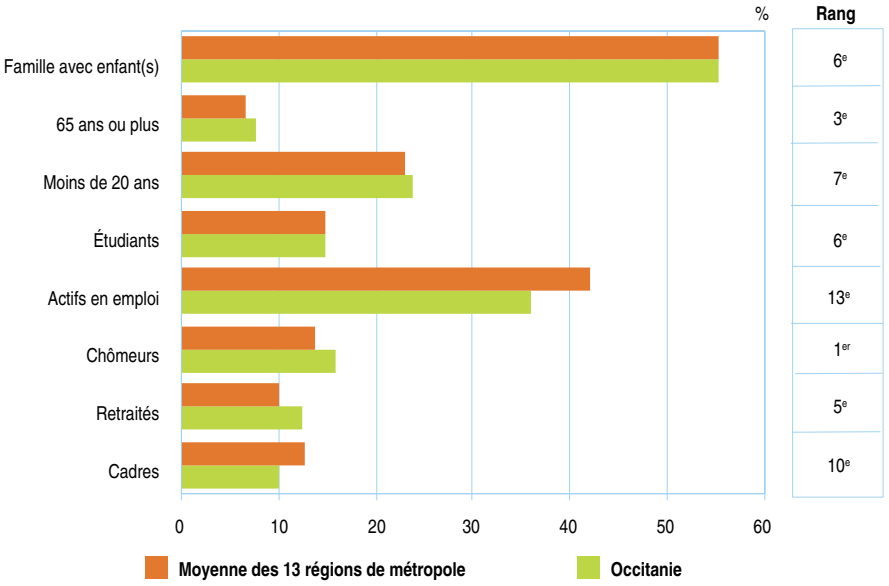

Lecture : 16 % des nouveaux arrivants durant l'année 2012 en Occitanie se déclarent chômeurs, contre 14 % en moyenne en métropole. C'est le plus fort taux des 13 régions métropolitaines.
Source : Insee, recensement de la population 2013

Toutefois, la croissance de l'emploi s'avère insuffisante face à la forte hausse du nombre d'actifs. Entre 1990 et 2013, la ressource en main-d'œuvre s'accroît de 655 000 actifs, nettement plus que les 462 000 emplois créés sur la même période. En conséquence, le chômage reste structurellement plus élevé en Occitanie et progresse depuis 2009.

Un déficit d'emplois dans la sphère productive

En Occitanie, la part des activités « productives » dans l'économie, tournées vers les entreprises et les marchés extérieurs, figure parmi les plus faibles des 13 régions de métropole. Les emplois productifs

3 Un taux d'emplois productifs faible et très contrasté en Occitanie

Nombre d'emplois dans la sphère productive pour 100 habitants en 2013 par zone d'emploi

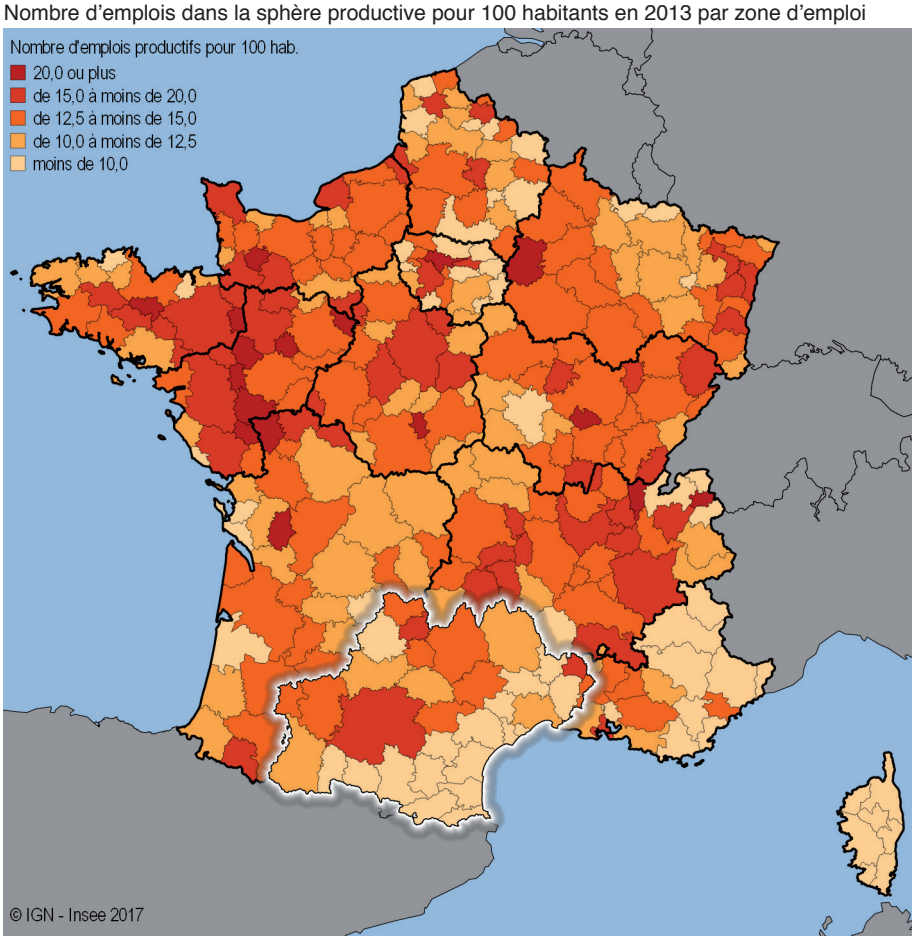

Source : Insee, recensement de la population 2013, exploitation complémentaire

4 Un taux de chômage et des indicateurs de pauvreté parmi les plus élevés de métropole

Positionnement de l'Occitanie au regard des 13 régions de métropole

	Occitanie	France métropolitaine	Rang
Taux de chômage en 2015 (en %)	12,1	10	2e
Taux de pauvreté en 2013 (en %)	17	14	4e
Niveau de vie médian 2013 (en €)	19 277	20 000	10e
Jeunes non insérés en 2013 (en % des 18-24 ans)	4,2	3,9	4e
Taux de pauvreté des 75 ans ou plus en 2013 (en %)	12,5	8,9	2e
Part des logements sociaux parmi les résidences principales en 2015 (en %)	10,3	20,3	nd
Allocataires dont plus de 75 % du revenu sont des prestations en 2014 (en %)	28,7	24,9	2e

nd : non déterminé

Sources : Insee, Dreal

représentent 31,4 % des emplois en 2013, soit 4 points de moins qu'en France métropolitaine (11e rang).

Avec un taux de 12,0 emplois productifs pour 100 habitants, l'Occitanie se situe au 11e rang *(figure 3)*. Seules Paca et la Corse ont proportionnellement moins d'emplois dans la sphère productive.

Le taux d'emplois présentiels, tournés vers les populations résidentes ou de passage, est également en deçà de la moyenne de métropole ou du niveau attendu dans une région touristique. Avec 26,1 emplois présentiels pour 100 habitants, la région occupe le 5e rang de métropole, aux côtés d'Auvergne-Rhône-Alpes et de la Bretagne. Il est vrai qu'en Occitanie, les activités touristiques génèrent davantage d'emplois saisonniers, non retenus ici.

Une région marquée par la pauvreté et la précarité

En 2015, le taux de chômage de la région atteint 12,1 %. C'est le 2e taux le plus élevé de métropole, derrière les Hauts-de-France (12,6 %). L'importance du chômage est à mettre au regard de la pauvreté : 17,0 % de la population vit sous le seuil de pauvreté *(définitions)*. L'Occitanie se classe au 4e rang des régions les plus pauvres, après la Corse, les Hauts-de-France et Paca. En 2013, le niveau de vie médian occitan est l'un des plus faibles de métropole *(figure 4)*.

Parmi les populations vulnérables, les écarts sont encore plus marqués dans la région. Plus du tiers des familles monoparentales vivent sous le seuil de pauvreté (2e rang). Le taux de pauvreté des moins de 30 ans est le 3e plus élevé de métropole, celui des 75 ans ou plus le 2e après les Hauts-de-France. La région se classe au 2e rang pour la part des allocataires de minima sociaux dont au moins les trois quarts des revenus proviennent des prestations sociales. Par ailleurs, de nombreux jeunes ne sont pas insérés : 4,2 % des 18-24 ans ne sont ni en emploi, ni au chômage, ni en formation (4e rang).

Une région à la pointe en matière de R&D et d'innovation

L'Occitanie est la 1ère région pour la part du PIB consacrée à la recherche et développement (R&D). Avec un taux d'effort de 3,7 % en 2014, c'est la seule région française à atteindre l'objectif de 3 % fixé par la Commission européenne dans le cadre de la stratégie Europe 2020. Près de 5,6 milliards d'euros sont ainsi consacrés à la R&D en Occitanie, dont 60 % relèvent des entreprises *(figure 5)*. C'est la 3e dépense régionale la plus importante de métropole, derrière l'Île-de-France (19,0 milliards) et Auvergne-Rhône-Alpes (6,6 milliards).

Dans la région, la R&D des entreprises est d'abord portée par la construction aéronautique et spatiale. Plus de la moitié de la dépense privée provient de ce secteur, du fait de la présence de poids lourds comme Airbus ou Thalès. La recherche publique pèse également beaucoup : 40 % des dépenses de R&D, contre 34 % en métropole. L'Occitanie occupe ainsi le 4e rang pour la contribution du secteur public à l'effort de recherche, le 2e pour son montant. Les établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC), comme le CEA, le Cnes ou le Cirad, contribuent à 43 % de la dépense publique, taux le plus élevé de métropole. Avec 14 pôles de compétitivité, l'Occitanie est la région qui en compte le plus. Aerospace Valley est le 3e pôle français par le nombre d'entreprises membres et de salariés.

Forte de deux grands pôles d'enseignement supérieur d'envergure nationale, l'Occitanie est la 2e région de province pour l'accueil des doctorants, après Auvergne-Rhône-Alpes.

Un rôle majeur du chef-lieu de région dans le développement économique

L'aire urbaine de Toulouse, chef-lieu d'Occitanie, regroupe 27,0 % des emplois de la région en 2013, loin devant celle de Montpellier (11,2 % de l'emploi). C'est la 4e aire urbaine de plus de 100 000 emplois en province pour la concentration des emplois régionaux, entre Marseille-Aix-en-Pce et Bordeaux. En 30 ans, le poids de l'aire urbaine toulousaine dans l'emploi régional se renforce (+ 6,6 points), plus que celui de Lyon en Auvergne-Rhône-Alpes ou de Bordeaux en Nouvelle-Aquitaine.

Les cadres des fonctions métropolitaines *(définitions)* occupent des emplois stratégiques, emblématiques du rayonnement et de l'attractivité d'un territoire. En concentrant 47,2 % de ces emplois, l'aire urbaine de Toulouse se situe en tête des chefs-lieux de province (plus de 100 000 emplois), devant Lyon, Marseille-Aix-en-Pce et Bordeaux.

L'aire urbaine de Toulouse occupe aussi de très loin le 1er rang des chefs-lieux de province (plus de 100 000 emplois) en ce qui concerne la part des emplois de conception-recherche : elle concentre près des deux tiers de ces emplois dans la région, très loin devant Nantes, classée 2e.

Des disparités multiples et très marquées

Avec 13 départements et une géographie contrastée, l'Occitanie présente de nombreuses disparités. Des départements très ruraux côtoient des départements

5 L'Occitanie, seule région de France métropolitaine à atteindre les objectifs Europe 2020

Positionnement de l'Occitanie au regard des 13 régions de métropole

	Occitanie	France métropolitaine	Rang
Dépense intérieure en R&D en 2014 (en milliards d'€)	5,6	28,2	3e
dont privée	*3,4*	*18*	*3e*
dont publique	*2,2*	*10,2*	*2e*
Effort de recherche en 2014 (en % du PIB)	3,7	2,2	1er
Personnel de recherche en 2014 (ETP)	45 357	4 171 194	3e
Chercheurs en 2014 (ETP)	30 555	266 719	3e
Doctorants en 2015	7 358	73 744	3e
Pôles de compétitivité en 2012	14	71	1er
dont principalement en Occitanie	*7*	-	*3e (ex æquo)*

Sources : Insee ; Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ; DGCIS

largement urbanisés, avec deux des 16 plus grandes aires urbaines de métropole (plus de 200 000 emplois). C'est l'une des régions qui présentent les plus grandes disparités, avec Paca. En termes de dynamique démographique, les écarts sont également importants : l'Hérault et la Haute-Garonne sont parmi les départements métropolitains où le taux de croissance est le plus élevé entre 2009 et 2014, alors que la population diminue en Lozère et dans les Hautes-Pyrénées.

La population âgée est aussi inégalement répartie sur le territoire. En 2013, quatre départements (Lot, Aveyron, Gers, Hautes-Pyrénées) figurent parmi les dix plus âgés de France. À l'opposé, la Haute-Garonne est l'un des plus jeunes de province. L'Occitanie est ainsi la 3e région de métropole pour la disparité entre ses départements, après la Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne-Rhône-Alpes.

Le chômage est réparti de manière bien plus contrastée en Occitanie que dans les autres régions. Les zones d'emploi du littoral enregistrent toutes des taux supérieurs à 14 % en 2015 (sauf Montpellier, 13,4 %). A contrario les zones d'emploi du Massif central ainsi que celle d'Auch comptent moins de 9 % de chômeurs.

La région présente de fortes inégalités de niveaux de vie, avec un écart important entre riches et pauvres : le rapport interdécile est le 3e de province, après Paca et la Corse en 2013. La pauvreté est aussi inégalement répartie sur le territoire : le taux de pauvreté est supérieur à 19 % pour les départements du littoral, alors qu'en Haute-Garonne, il est de 12,4 %. ■

6 La plus forte concentration des emplois de conception-recherche à Toulouse

Poids des aires urbaines des chefs-lieux de plus de 100 000 emplois au sein de leur région appartenance (en %)

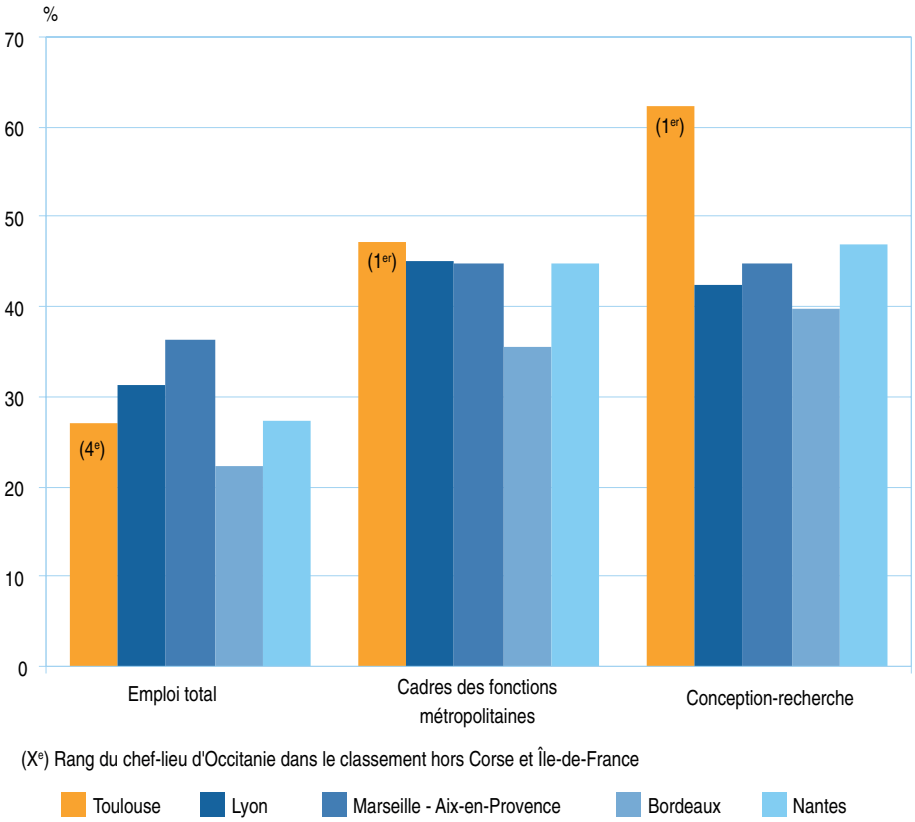

Lecture : en 2013, l'aire urbaine de Toulouse concentre 47,2 % des cadres des fonctions métropolitaines d'Occitanie, contre 45 % pour Lyon en Auvergne-Rhône-Alpes (1er rang des 11 chefs-lieux de région en province, hors Ajaccio).

Source : Insee, recensement de la population 2013, exploitation complémentaire

Définitions

Les **activités productives** produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises correspondantes.

Le **rapport interdécile** est une mesure des disparités de niveaux de vie entre les plus riches et les plus pauvres. Il s'agit du rapport entre le 9e décile (revenu au-dessus duquel se situent 10 % des individus) et le 1er décile (revenu au-dessous duquel se situent 10 % des individus)

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire, ici la région, et le nombre de personnes sorties au cours de l'année (concept indépendant de la nationalité).

Le **taux de pauvreté** correspond à la proportion d'individus dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. En 2013, ce seuil est fixé à 1 000 euros par mois pour une personne vivant seule ou 1 800 euros pour un couple avec un jeune enfant.

Les **cadres des fonctions** métropolitaines sont les cadres et les chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus relevant des fonctions de gestion, de commerce interentreprises, de conception-recherche, de prestations intellectuelles et de culture-loisirs.

Insee Occitanie
36, rue des Trente-Six Ponts
BP 94217
31054 TOULOUSE Cedex 4

Directeur de la publication :
Jean-Philippe GROUTHIER

Rédactrice en chef :
Michèle EVEN

Mise en page et impression :
Agence Elixir, Besançon

ISSN : 2492-1629 (version imprimée)
ISSN : 2493-4178 (version en ligne)

© Insee 2017

Pour en savoir plus

• « 13 départements entre disparités et ressemblances », *Insee Analyses Occitanie* n° 29, octobre 2016

• « Panorama de la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées – Forte croissance démographique mais situation socio-économique contrastée », *Insee Analyses Occitanie* n° 26, juillet 2016

Insee
Mesurer pour comprendre